

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1904)
Heft: 49

Artikel: Du cadre
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-626490>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Musique parfois âpre, certes, dans une œuvre de cette sorte, et où ne manquent pas de rudes dissonances — puisqu'il faut appeler ainsi toutes les harmonies nouvelles — musique qui ne s'avale pas comme un bock, les yeux mi-clos, l'esprit passif et béat ; mais qui exige quelque effort de l'esprit et du cœur, pour qu'on puisse revivre en quelque mesure l'état d'âme qui l'a fait naître.

Et nous rencontrons ici une autre raison encore de conflit entre les artistes et le public. Elle tient à cette idée, devenue une habitude d'esprit invétérée, que l'art est un « passe-temps », un « amusement », un plaisir qu'on s'offre pour vingt sous d'entrée à une exposition, au milieu des occupations « sérieuses ». Aussi crie-t-on à l'insolence et à la fumisterie, dès qu'on vous présente une œuvre qui ne se laisse pas ingurgiter sans rien faire, dans la douce inaction cérébrale du monsieur qui s'offre une consommation.

L'art n'est pas un amusement. Il est une *fonction*. Il en est une pour l'artiste. Peu importe qu'elle soit en même temps pour lui la source des plus nobles joies. Toujours est-il qu'il ne l'exerce pas pour « s'amuser ». Tant qu'à cette fonction le public ne saura ou ne voudra pas collaborer en quelque mesure, il y aura matière à conflit entre lui et les vrais artistes. Tant que, pour sa part de spectateur, il ne saura pas un peu y mettre du sien, un peu ce que l'Allemand appelle « mitmachen », tant qu'il n'ira chercher dans un Salon ou l'atelier d'un artiste que ce qu'il va chercher au café ou au music-hall, uniquement la « distraction », il sera déçu par la plupart des œuvres d'art dignes de ce nom.

Ces remarques, qui peuvent paraître pessimistes, nous sont suggérées par un certain mouvement de défiance du public contre les artistes, qui semble s'être dessiné, ou, s'il existait déjà, s'être accentué, à l'occasion du dernier Salon suisse et spécialement de quelques tableaux. Il a pris la forme de ces récriminations, vaines et privées de sens, contre « l'art moderne » que nous avons signalées, et constitue ainsi une sorte de réaction.

En telle occurrence, quelle attitude les artistes ont-ils à adopter ? Il nous semble qu'ils n'ont qu'un devoir à remplir, devoir qu'inconsciemment ou non ils ne remplissent pas tous également, celui de toujours plus et tant qu'ils peuvent être *eux-mêmes*. Cela fait, ils auront accompli tout leur devoir d'artistes. Après cela, c'est au public à faire le sien.

Pierre GODET.

Du cadre.

On s'en préoccupe trop peu.

Dans certains milieux, cette question si importante semble être parfaitement négligeable et partant négligée. C'est une erreur contre laquelle il importe de réagir.

Chacun a pu remarquer à l'exposition de Lausanne combien le superbe décor qui nous avait été prêté a contribué, en la circonstance, au succès obtenu. C'est que le cadre mettait admirablement en valeur les œuvres exposées. D'une façon générale, cela s'entend ; car pour telle ou telle œuvre prise séparément, on eût pu souhaiter une présentation plus appropriée.

Mais l'impression d'ensemble était bonne. Rarement chez nous les œuvres de peinture et de sculpture se sont vues à pareille fête. Et, soit dit en passant, le fait que dans ce décor somptueux, toiles, marbres et bronzes n'étaient pas écrasés, mais « se tenaient », est au moins autant à l'honneur du contenu que du contenant, — n'en déplaît à ceux qui crient à la décadence de l'art !

Mais si tel a été le *cadre* de notre dernier Salon, ce n'est point celui qui nous est offert en toute occurrence, et souvent, pour ne pas dire presque toujours, la présentation des œuvres est chez nous déplorable, ou du moins laisse beaucoup à désirer.

Contre cet état de choses, il faut réagir. On le fait bien ailleurs, chez nos voisins. Un peu de tous côtés, on se préoccupe de la question, et déjà des efforts considérables ont été tentés. A cet égard les pays allemands sont en avance ; ce sont eux qui témoignent du plus de bonne volonté ; non point que les ressources y soient plus grandes qu'ailleurs, mais parce que les artistes ont pris résolument l'affaire à cœur, et que beaucoup d'entre eux ne souffrent plus que leurs œuvres soient exposées n'importe où et n'importe comment ! Ce que nous savons des efforts tentés par les sécessions de Vienne et de Munich, semble prouver qu'un grand pas a été fait en Allemagne de ce côté-là.

A tout prix, il faut que disparaisse cet aspect de bric-à-brac de salle de vente qu'offrent le plus souvent nos soi-disant « Salons de peinture ». Il y va, je ne crains pas de le dire, de la vie même de l'art.

N'est-il pas étrange que l'artiste qui met tout son talent et tout son cœur à œuvrer artistement, voire précieusement, ait si peu de souci de présenter son œuvre dans le seul entourage qui lui convienne ? Il serait temps que l'artiste ait le courage de son opinion jusqu'au bout et qu'en certaines occasions il sache lui aussi faire grève, sûr qu'il est de ne faire ainsi tort à personne. Si nous n'avons pas l'assurance de voir notre œuvre exposée par d'autres d'une façon décente, sachons faire l'effort d'exposer *nous-mêmes*. La chose, si elle exige quelque sacrifice, n'est pas impossible. Il suffit de vouloir.

Et pour commencer, prenons les choses à leur point de départ, là où elles ne dépendent que de nous seuls. Je veux dire : ayons le souci de donner à notre toile le *cadre*, au sens étroit et spécial du mot, qui seul lui convient.

Il est banal de constater que sur ce point nous sommes trop souvent, par négligence ou ignorance, à la merci de notre encadreur ; et il est honteux de constater que trop souvent nous en prenons notre parti.

N'est-il pas incroyable que beaucoup d'entre nous, après avoir peiné de toute manière pour mener à bien l'œuvre qui leur tenait à cœur, au moment de couronner leur effort, ruinent leur ouvrage comme de gâité de cœur ? Soyons francs, et reconnaissons que souvent par crainte d'un surcroît de peine, ou surtout de quelque sacrifice pécunier, nous jetons le manche après la cognée ; et après cela, nous nous étonnons que notre œuvre « fasse mal » et qu'elle n'ait point le succès qu'elle mérite.

Sur ce point, je tiens deux axiomes pour certains : 1° Que le cadre d'une œuvre est pour un tiers dans la valeur de cette œuvre. 2° Qu'il y a pour toute œuvre d'art digne de ce nom un cadre qui *seul* lui convient, et qu'elle exige par son caractère même.

La première de ces vérités saute aux yeux de quiconque regarde et compare ; chacun d'ailleurs en est convaincu.

Quant à la seconde, la logique à elle seule, à défaut des faits, la rendrait évidente. C'est presque une vérité de la Palisse. Alors ?

Alors, ayons le courage de notre opinion et ne reculons devant aucun effort, aucun sacrifice pour obtenir le résultat désiré. Il y va de notre salut comme de celui du voisin !

« Dis-moi comment tu t'encadres, je te dirai qui tu es. »

Marin, janvier 1905.

L^s M.

P.-S. — Au moment où la création du Salon bisannuel est à l'étude, les notes ci-dessus, un peu improvisées, n'ont pour but que de susciter quelque échange d'idées sur la question ; nous serions heureux de la voir reprise et développée par d'autres.

Communications du Comité Central.

La démission de M. Jeanneret.

Le dernier numéro du Journal a fait connaître à nos lecteurs la regrettable nouvelle de la démission de M. Jeanneret, de ses fonctions de président central.

Pendant plus d'une année, M. Jeanneret avait, avec un dévouement et une compétence au-dessus de tout éloge, dirigé notre Société. Aucune tâche ne lui semblait trop pénible quand il s'agissait des intérêts de celle-ci, et c'est avec un parfait désintéressement, un esprit clair et net, un véritable talent d'organisateur et des qualités d'écrivains hors de pair, qu'il remplissait les multiples devoirs d'un président central.

M. Jeanneret s'intéressait d'une façon toute particulière à l'organisation du premier Salon de la Société, et nul n'eût été mieux qualifié que lui pour la mener à bien.

Nous osons espérer que notre collègue voudra bien continuer à s'intéresser aux affaires de la Société et que, s'il n'en est plus président, il la fera cependant encore profiter de ses conseils et de sa grande expérience.

C'est dans ces sentiments, qu'au nom de tous nous exprimons ici à M. Jeanneret, avec les regrets que nous cause sa démission, notre profonde gratitude pour tout ce qu'il a fait pour notre Société.

LE COMITÉ CENTRAL.

Consultation des Sections sur la question de la Présidence et du Comité central.

A la suite de sa démission, M. Jeanneret, président central sortant de charge, dans le but de pourvoir le plus rapidement possible à un remplacement, a fait une démarche personnelle auprès d'un membre de la section de Munich et fait appel à son dévouement. Il a envoyé à ce sujet à tous les Présidents de sections la circulaire suivante :

Mon cher collègue,

Le journal vous a mis au courant de ma démission et de la tâche qui incombe aux sections.

J'ai voulu trouver un successeur avant de m'en aller, et je puis vous dire que M. H.-B. Wieland, peintre à Munich, membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts, acceptera la candidature à la présidence de la Société, si personne en Suisse, dans nos sections, ne veut se charger de ce poste.

Nos règlements disent à la vérité que les Sections qui sont hors de Suisse sont exclues de l'administration du Bureau central (Art. 38, titre VII).

Peut-être pourrait-on tourner la difficulté en faisant retour à la Section d'origine, qui pour M. Wieland serait Bâle, je crois. On incorporerait les membres du futur Bureau central, pris à Munich, dans la Section de Bâle.

La raison de ceci est dans la nécessité où nous sommes de nous faire inscrire au Registre du Commerce, ce qui ne peut être fait hors de Suisse. Il faut un siège social en Suisse.

Je vous donne ces indications sans préjudice du choix qui pourrait être fait par votre Section parmi les membres habitant la Suisse.

Malheureusement, il n'en est point à ma connaissance qui veuille se charger de la succession qui est ouverte par ma démission.

Veillez agréer, mon cher collègue, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Cressier, le 6 décembre 1904.

G. JEANNERET.

Le Comité central, qui avait d'autre part, dans le précédent numéro de l'*Art suisse*, prié les sections d'envoyer leurs propositions pour une nouvelle élection et sur les